

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Du samedi 21 octobre 2017 au siège de Mérignac



En présence de : Mrs Patrick AUBIN, Didier BIZORD, David CARVALHO, Pascal DUVERNAY, Matthieu GONDELON, Norbert MATTIUZZO, Marcel MICHEL et Mmes Julie BELLOT, Francine BERGES, Régine HANDY, Florence LALUE, Frédérique MASSON-KESPI, Irène MEROP-VICENS, Patricia RAYMONDEAU.

Assistent : Christophe CAILLABET, CTS coordonnateur ETR, Aurélie MILHE, Directrice administrative et de projets

Absent excusé : Dr Féthy BENSAD.

Le quorum est atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 10h00, au siège de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Handball à Mérignac, sous la présidence de Mr Didier BIZORD.

A l'ordre du jour :

1. APPROBATION Du PV du Comité Directeur du 20 Mai 2017.

Le PV du Comité Directeur du 20 Mai 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Intervention CTA (David CARVALHO).

Un point est fait sur la première réunion de la CTA qui a eu lieu le 14 octobre en présence de François GARCIA. Un compte rendu nous parviendra ultérieurement. Présence de l'ensemble des CDAs à l'exception des ex-territoires du Limousin et des CD 79 et 40.

A l'ordre du jour : Bilan d'activité du 1^{er} trimestre (Stages départementaux JA, superviseurs,...), point sur les désignations sur les premiers championnats et les matchs amicaux de l'été. Formations ITFE.

Intervention de François GARCIA concernant le plan de réorganisation de l'arbitrage, la CTA Nouvelle-Aquitaine est en bon état de marche.

Point sur les inscriptions en formations JA et adultes régionaux, formation continue : inquiétude quant au nombre d'inscrits peut être en lien avec le processus d'inscription (qui inscrit les arbitres en formation ?) même si comme le relève Didier BIZORD, un arbitre qui arbitre sait qu'il doit se former.

Certaines CDAs n'ont pas mis en place de formation au niveau départemental : identifier les CDAs en difficultés. Plan d'action à mettre en place.

Régine HANDY : dans le cadre d'une sollicitation pour une formation (ITFE – arbitrage) d'un salarié du CD 64, la Présidente du comité souhaiterait, en tant qu'élue, être informée et que soit fixé le cadre du nombre d'heures d'utilisation d'Eric DINQUER. Etablir une Convention de mutualisation entre la Ligue (CTA, l'ITFE) et le comité 64.

3. Intervention COC (Patrick AUBIN)

Point après 4 journées de championnat :

- Satisfaction globale :
 - peu de sanction même s'il y en a toujours trop,
 - aucune volonté de tricher de la part des clubs mais surtout des erreurs administratives
 - le plus grave est qu'on note que des clubs font jouer des joueurs non qualifiés, car la licence est bien saisie mais la validation est rejetée parce qu'il manque un document. Outre le risque financier, il y a un réel problème d'assurance et il est de notre devoir de sensibiliser et de protéger les présidents de club.
 - problème sur des conventions entre clubs, maladresse des clubs porteurs (ne savent pas si le joueur est qualifié, joueur non inscrit sur la liste des joueurs entrant dans la convention)
 - problème de chèques non envoyés ou pas au bon endroit lors des inscriptions aux tournois de qualification aux championnats de France au championnat régional Nouvelle Aquitaine moins de 18.

Régine HANDY : manque 1200€, un rappel a été fait aux clubs. Les paiements des arbitres et superviseurs n'ont pas encore été effectués. Revoir l'organisation car appels auprès des finances pour des paiements qui trainent, il faut que sur ce tournoi les JAJ acceptent un paiement différé d'un mois.

Didier BIZORD : paiement des arbitres, les superviseurs attendront.

La Ligue sera moins conciliante la saison prochaine, en l'absence de chèque ou de virement, il n'y aura pas d'engagement au tournoi de qualification.

Problème de communication : l'information adressée sur les nouvelles boîtes mails fédérales doit être étendue à tous les responsables d'équipe via le correspondant t du club.

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, avenue du truc - 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 79 67 67 - 6000000@ffhandball.net - www.nouvelleaquitaine-handball.org

Association loi 1901 déclarée à la préfecture de Gironde sous le n°4885 le 22/11/1948 - SIRET - 335 913 504 00322 - APE : 9312Z

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Du samedi 21 octobre 2017 au siège de Mérignac



- Les actions réalisées :
 - récapitulatif avant la 1^{ère} journée des points importants à respecter (qualification du joueur)
 - rappel à quelques retardataires que les conclusions de match doivent être envoyées 1 mois avant la rencontre.
 - rappel général concernant l'obligation d'un secrétaire de table pour le club visiteur. Identifier les rencontres où il y a des difficultés et la composition de la table de marque, confirmerait le fait que la présence d'un représentant de chaque club amène plus de quiétude à la table.Christophe : possibilité d'un lien entre la COC et CMCD /formation des officiels de table.
 - envoi de la 2^{ème} partie du règlement des championnats régionaux moins de 18F : 24 équipes au lieu de 32). Pas de retour.
 - rappel de l'obligation d'une police de terrain.
 - vérification et contrôles répartis auprès de tous les membres de la COC.
 - contrôle filière 79 : respect des engagements
 - quelques demandes de précision de règlements concernant les accessions et descentes de fin de saison 17/18
- Points annoncés à traiter pour 2017/2018 : (indiqués lors de l'AG Ligue à Périgueux)
 - CMCD (sportive) : RDV à fixer avec Francine BERGES
 - Réflexion sur un championnat régional moins de 15, (consultation des clubs pour connaître leurs attentes)
 - Réflexion sur une péréquation km, le principe de l'équité est important compte tenu des distances. Simulation de KM par championnat, analyse et propositions à l'AG 2018
 - Voir comment se déroulent les différents championnats départementaux en moins de 18 : rôle de conseil.
 - conventions clubs: un point étapes COC, statuts et règlements, ETR sur les conventions de cette saison sera effectué courant janvier.
 - Résoudre le problème de la facturation : inciter les clubs à adhérer au virement. (Régine HANDY : préciser objet et numéro de facture)

4. Intervention COMMUNICATION (Julie BELLOT)

- Le Site Internet : présentation / démonstration du site internet de la Ligue Nouvelle-Aquitaine. Des réunions ont eu lieu sur les 3 sites en présence d'Elus et de Professionnels pour recueillir l'avis de ces utilisateurs. L'objectif est de rendre le site le plus visible et le plus intuitif possible. Ses cibles : Licenciés, Comités, clubs, partenaires privés et publics, tout public...

Présence d'une fenêtre avec flux Facebook permettant de relayer les informations (manifestations...) des comités et clubs : Didier BIZORD sensibilise l'assemblée à une vigilance nécessaire.

Echéancier : lancement prévu au 1/11 avec priorisation sur certaines pages. Un point sera fait au 27/11. (Lancement : Pub ?, Compte à rebours...)

- le plan de communication : présentation du plan de communication ainsi que du budget prévisionnel associé. Pour 2017, les membres du Bureau Directeur ont validé le 20/10 les dépenses pour le site internet (5496€), la newsletter (au prorata de 324€). L'investissement dans la PLV sera soumis à l'analyse des charges (novembre 2017). Pour ce qui est des investissements en textile, produits dérivés, etc. cela concernera l'exercice 2018.

Didier BIZORD: Vanessa VITRAC, salariée de la Ligue en charge de la communication, a demandé un entretien auprès de son employeur le lundi 16 octobre 2017. Vanessa VITRAC était accompagnée de Patrice LOUSTAU et Didier BIZORD d'Aurélie MILHE. Il a été convenu une rupture conventionnelle au 31 décembre 2017. Vanessa VITRAC sera reçue le 7 novembre 2017, en présence de Julie BELLOT pour la signature de la rupture conventionnelle.

Est soulevée la question de l'organisation, de l'alimentation et de la validation des articles (newsletter...) après le départ de Vanessa VITRAC.

Trois personnes ont été formées pour gérer le site, en ce qui concerne la newsletter, elle sera validée par le Bureau Directeur et c'est Norbert MATTIUZZO qui sera chargé de la partie rédactionnelle (corrections)

5. POINT AUTRES COMMISSIONS

- Commission Réclamations et Litiges (Frédérique MASSON-KESPI)

En cours : 2 dossiers de contestation avec la COC et la CTA (qualification, faute d'arbitrage)

Pas de nouvelle candidature pour compléter la commission, Florence LALUE doit se rapprocher des anciens membres de la commission réclamations et litiges de l'ex territoire Poitou Charentes et peut être trouver quelqu'un susceptible d'intégrer la commission Réclamations et litiges de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

Frédérique MASSON-KESPI demande un listing des membres des différentes commissions avec leurs adresses mails et téléphones

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, avenue du truc - 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 79 67 67 - 6000000@ffhandball.net - www.nouvelleaquitaine-handball.org

Association loi 1901 déclarée à la préfecture de Gironde sous le n°4885 le 22/11/1948 - SIRET - 335 913 504 00322 - APE : 9312Z

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Du samedi 21 octobre 2017 au siège de Mérignac



- **Commission Discipline (Irène MEROP-VICENS)**

Réunion avec le Président de la commission national de discipline le 26/10 et représentants des commissions départementales.

Information:

- le nom de la personne qui est passée en commission de discipline ne doit pas être diffusé, seulement le prénom et le club.
- Nouveauté : le plaider coupable + AIG (activité d'intérêt général) en lieu et place d'amendes ou sanctions peut être proposée mais ne peut être imposée.

Irène MEROP-VICENS fait état de menaces reçues sur son téléphone portable personnel de la part d'un individu devant passer en commission de discipline. Christophe CAILLABET soulève l'importance de se prémunir au Civil: voir avec le service juridique de la FFHB.

- **Commission Statuts et règlements (Francine BERGES)**

- Qualifications : 36 064 à ce jour, restaient 304 licences à qualifier ce matin. Bon travail de la commission.
- CMCD : une réunion a déjà eu lieu avec la CTA, reste à fixer 2 réunions (COC et ETR)

Un travail a été fait sur la mise en page des 3 CMCD des 3 ex-territoires, pour avoir une même présentation. Ce document sera adressé aux Comités Départementaux dès la semaine prochaine, afin d'anticiper les besoins en formation des clubs pour répondre à leur CMCD. La saison 2017/2018 a commencé sur la base de 3 CMCD des 3 ex-territoires, l'engagement a été pris de préparer la future CMCD entre septembre et décembre pour présentation et validation en Bureau Directeur en novembre et en Conseil d'Administration en décembre. La publication sera faite en Janvier pour permettre aux clubs de se l'approprier.

Objectif : Accompagner les clubs pour que l'application de la nouvelle CMCD se fasse du mieux possible. Les comités départementaux seront les relais auprès des clubs. Aider les comités à créer leur propre CMCD pour les clubs départementaux.

Christophe CAILLABET : avoir une vision dès la fin 2017 des conséquences de la nouvelle CMCD notamment en matière d'arbitrage et de formation.

- Equipement : Réunion avec Michel NAUDON : un référent par bassin, positionnement/rôle à jouer au niveau de la nouvelle ligue. Information à diffuser auprès des comités concernant les personnes référentes sur chaque bassin pour améliorer la communication concernant les équipements.

- **Développement -Service aux clubs (Florence LALUE)**

Présentation de la structuration « Axe Service aux clubs, aux structures et Actions de développement » Les référents sont Florence LALUE, Valérie DUPIN, Jérôme BRIOIS.

Présentation d'un questionnaire élaboré pour identifier les bonnes pratiques à destination des Présidents de comité. Les questions posées sont relatives aux 6 axes identifiés.

Le questionnaire doit être retravaillé.

- **Commission Médicale**

Didier BIZORD : Dr Féthy BENSAD assure la couverture médicale pour le site d'accession de Saint Yrieix La Perche en remplacement du Docteur PLESSIS.

- **Point de la situation de l'activité, schémas territoriaux, projet technique au 20/10/17 (Christophe CAILLABET)**

- ✓ **PPF masculin et PPF féminin**

Les Pôles (sites d'accession et d'excellence) fonctionnent bien depuis la rentrée scolaire.

Le programme des stages de ligue est défini.

L'organisation des tours régionaux inter comités est aussi définie et validée.

Il reste à définir, harmoniser et piloter la politique de détection et de formation initiale du joueur en N-A.

- ✓ **Formation/emploi**

Un point est fait sur toutes les formations définies et proposées aux acteurs du handball en N-A : entraîneur régional, babyhand, handfit, VAE, recyclage lors des Rencontres Guy Otternaud (RGO), formation professionnelle continue des professionnels du handball lors des RGO, accompagnement à la fonction d'employeur pour les dirigeants des éducateurs en formation DEJEPS et BPJEPS...

Démarche de création et d'habilitation de l'Institut Territorial de Formation et d'Emploi (ITFE).

- ✓ **Service aux clubs**

Point effectué précédemment par Florence LALUE.

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE

174, avenue du truc - 33700 MERIGNAC

T. +33 (0)5 56 79 67 67 - 6000000@ffhandball.net - www.nouvelleaquitaine-handball.org

Association loi 1901 déclarée à la préfecture de Gironde sous le n°4885 le 22/11/1948 - SIRET - 335 913 504 00302 - APE : 9312Z

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

Du samedi 21 octobre 2017 au siège de Mérignac



✓ Arbitrage/COC

Participation aux réunions de la CTA et aux travaux de la COC.

Concernant la CTA : volonté d'associer les ressources de l'ETR au projet de développement de l'arbitrage en N-A.

Concernant la COC : échanges réguliers et constructifs sur les championnats régionaux.

A venir : réflexion sur la catégorie -15 région.

Un travail d'échange et de concertation va également avoir lieu avec la commission SR de la ligue au sujet de la proposition de CMCD à faire aux clubs d'ici la fin de l'année 2017.

Par ailleurs les échanges se poursuivent entre l'ETR et les comités. Visites prévues dans les prochaines semaines. Il est encore nécessaire d'harmoniser les fonctionnements entre nous (ex : lettres de missions des cadres techniques).

6. Points divers

- Formation office365 : un 1er temps de formation animée par Aurélie MILHE aura lieu le 30 novembre à destination des secrétaires administratives Barbara MUNDWEILER, Sylvie MONTLARON et Corinne DEGORCE, en présence de Norbert MATTIUZZO et Patricia RAYMONDEAU. L'objectif est de former des référents sur les 3 sites pour déployer ensuite la formation auprès des Présidents de Commission, des Présidents de Comité et des professionnels, par secteur géographique.

Un questionnaire sera adressé afin de proposer des formations de niveau.

- Il est demandé aux commissions de compléter le planning, ceci pour une meilleure visibilité de la continuité des temps de réunion. Ne pas hésiter à solliciter le binôme professionnel.
- Institut de formation ITFE accrédité DATADOCK et reconnu comme organisme de formation permettant de dispenser les formations FFHB ainsi que finançable pour nos clubs employeurs par uniformation.
- Point sur les inter- comités se déroulant à Celles sur Belle et Cognac.
Didier BIZORD demande à ce que les professionnels sollicités prennent les bus prévus pour les déplacements sur ces 2 sites .
Après échanges, il est acté que les professionnels des CD mis à disposition pour les inter- comités seront pris en charge (frais de restauration) par le comité auquel ils appartiennent et en aucun cas par la Ligue.
- Réunion administrative le 20/10 : Aurélie MILHE, Patricia RAYMONDEAU , Norbert MATTIUZZO : organisation administrative et répartition des tâches.
- Prochain CD : 10 février 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00

Didier BIZORD

Patricia RAYMONDEAU

Président

Secrétaire Générale Adjointe